

fishery, but government negotiators are pressing ahead with an agreement. The progress has been achieved sacrificing the four principles won by Canada in 1971. The question of equity has been put aside on the theory it will be achieved in 1980 because of U.S. hatchery production.

The UFAWU urges the government to withdraw its proposals and take a stronger stance. Instead, the cabinet twice overrules negotiators when they propose new Canadian fisheries to put pressure on the U.S. The UFAWU goes public, charging the government with selling out the fishing industry and shows that U.S. hatchery production is a failure.

A UFAWU lobby to Ottawa wins unanimous endorsement for the union position from the House committee on fisheries and forestry. (The Liberal members abstain.)

The Canadian negotiators have by now completely abandoned the four principles they started with. They seek a limit on interceptions rather than a reduction and concede the U.S. should have access to the Fraser in perpetuity. The "limits" proposed by the Canadians actually would increase average annual interceptions.

Canada tables a new proposal which both sides hail as the basis for a permanent agreement. The "breakthrough" is in reality a surrender by Canada. The Americans note with satisfaction that the latest Canadian demands "incorporate many features of an earlier American proposal."

The three "principles" in this agreement bear no relationship to Canada's original position. The new agreement will simply attempt to stabilize interceptions without hurting "historical" fisheries. Each country is to receive the "major benefits" of its enhancement.

1975—The UFAWU launches a national campaign to defeat the agreement. By its conclusion, late in the spring, it wins the support of trade unions, labor councils and the general public from coast to coast. More than 150,000 post cards to be mailed to Prime Minister Trudeau to protest the agreement are distributed.

Twice, Fraser River fishermen hold sail-ins to protest the sellout. The pace of the talks slows. The government attempts to divert attention by opening boundary negotiations. The campaign, temporarily, is a success.

1976—Canadian negotiators again press the pace of interception talks, now exploring the possibility of continental management of returning stocks to guarantee U.S. access.

1977—The retreat becomes a rout. The Canadians simply acquiesce time after time as the U.S. pushes to maximize its claim to Canadian stocks.

January—Canadian advisors in Los Angeles are unanimous in rejecting terms of an agreement with the U.S. which would redistribute salmon in U.S. favor by changing gear restrictions, size limits and fishing opening.

et à mesure qu'il y a interception, mais les négociateurs du gouvernement veulent conclure un accord le plus vite possible. Des progrès sont réalisés au détriment des quatre principes acquis par le Canada en 1971. La question de justice a été mise de côté en supposant qu'elle se réalisera en 1980 grâce à la production des piscifactoreries des États-Unis.

Le SPTA incite le gouvernement à retirer ses propositions et à adopter une position plus ferme. Au lieu, le Cabinet annule à deux reprises les décisions des négociateurs qui proposent de nouvelles prises canadiennes pour exercer des pressions sur les États-Unis. Le SPTA rend la chose publique, accusant le gouvernement de laisser aller l'industrie de la pêche et fait la preuve que la production des piscifactoreries américaines est un échec.

Un groupe d'intérêts du SPTA à Ottawa voit sa position unanimement appuyée par le Comité de la Chambre des pêches et forêts. (Les membres du parti libéral s'abstiennent.)

Les négociateurs canadiens ont maintenant complètement abandonné les quatre principes de départ. Ils tentent de limiter les interceptions plutôt que de les réduire et acceptent que les États-Unis aient accès à perpétuité au fleuve Fraser. Les «restrictions» proposées par les Canadiens pourraient en réalité accroître la moyenne annuelle des interceptions.

Le Canada soumet une nouvelle proposition que les deux parties estiment être la base d'un accord permanent. Les «progrès» sont en réalité une reddition du Canada. Les Américains remarquent avec satisfaction que les dernières demandes canadiennes «comprennent nombre des facteurs inhérents à une proposition américaine antérieure».

Les trois «principes» de cet accord ne tiennent aucunement compte de la position initiale du Canada. Le nouvel accord tentera simplement de stabiliser les interceptions sans perturber les pêches «historiques». Chaque pays devrait tirer des «grands avantages» de son programme de mise en valeur.

1975—Le SPTA lance une campagne nationale pour renverser l'accord, à la fin de laquelle, soit vers les derniers jours du printemps, il se gagne l'appui des syndicats, des conseils du patronat et du public en général d'un océan à l'autre. Sont alors distribuées plus de 150,000 cartes postales destinées au premier ministre Trudeau pour protester contre l'accord.

A deux reprises, les pêcheurs du fleuve Fraser tiennent des «sail-in» pour protester contre cette reddition. Les pourparlers ralentissent. Le gouvernement tente de détourner l'attention en ouvrant les négociations frontalières. Temporairement, la campagne est un succès.

1976—Les négociateurs canadiens, une fois de plus, accélèrent les discussions sur l'interception, explorent la possibilité d'une gestion continentale des stocks qui retournent pour en assurer l'accès aux États-Unis.

1977—C'est la débandade. Les Canadiens cèdent tout simplement chaque fois aux pressions des États-Unis qui veulent tirer le maximum des stocks canadiens.

Janvier—Les conseillers canadiens à Los Angeles sont unanimes à rejeter l'accord avec les États-Unis, qui redistribueraient le saumon aux États-Unis en modifiant les restrictions imposées aux engins de pêche, aux limites sur la taille des bateaux et sur l'ouverture de la saison de pêche.